



SYNDICAT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

"Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire".

ET DES PATS DES SDIS DE FRANCE

Saint Laurent Blangy, le 31 mai 2010

Monsieur Alain PERRET
Directeur de la Sécurité Civile
87/95 Quai du Docteur Dervaux
92600 ASNIERES SUR SEINE

Info-S.P. 24 H. sur 24 :
Tél. 03 21 55 90 08
Journal : Pleins feux

Réf. : PB/AL/2010-079

Objet : bac pro Sécurité Prévention

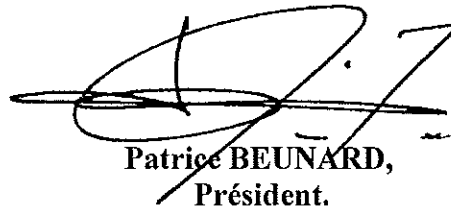
Monsieur le Préfet,

Nous détenons une information selon laquelle les titulaires du baccalauréat professionnel « Sécurité Prévention » pourraient intégrer le cadre d'emploi de sapeur pompier professionnel, directement au grade d'adjudant, ceci afin de mettre en place une filière digne de ce nom.

Il semblerait d'ailleurs que le texte soit en cours de rédaction.

Pouvez-vous nous indiquer ce qu'il en ressort exactement.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.



Patrice BEUNARD,
Président.